

Un accord de libre-échange avec les Etats-Unis équilibré

Les Etats-Unis étant un **partenaire de longue date** de l'Union européenne, il semblait évident qu'un accord entre les deux puissances soit trouvé.

Cet accord est en cours de négociation et tend à :

- faciliter les échanges commerciaux et
- accroître les investissements.
- offrir un choix plus large aux consommateurs européens
- réduire les prix des biens échangés
- créer des emplois.



- Diminuer les normes françaises et européennes et mettre la santé des citoyens européens en danger ?



Faux : l'exigence européenne permettra de maintenir les normes

Cet accord effraie à bien des égards les citoyens européens, mais **l'exigence européenne** des négociations doit permettre de **maintenir les normes européennes** en matière de **protection sociale, environnementale et des consommateurs**

D'ailleurs, trois volets entrent en jeu s'agissant des négociations de l'accord UE-US :

- Améliorer l'accès au marché américain en réduisant, voire supprimant, les droits de douane sur les échanges
- Réduire les formalités administratives et les coûts
- Rendre les exportations, les importations et les investissements plus simples et équitables

